



---

Distribution: générale	Point 1 de l'ordre du jour
Date: 19 février 2021	WFP/EB.1/2021/1/2/Rev.5
Original: anglais	Adoption de l'ordre du jour
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>)

---

## Ordre du jour provisoire annoté

### 1. **Adoption de l'ordre du jour**

Conformément à l'article III du Règlement intérieur du Conseil d'administration, le Directeur exécutif soumet ci-après au Conseil, **pour approbation**, l'ordre du jour provisoire annoté de sa première session ordinaire de 2021. Pendant la session, le Conseil peut décider à la majorité des deux tiers des membres présents et votants d'amender l'ordre du jour par suppression, addition ou modification de n'importe quel point.

### 2. **Élection du Bureau et désignation du Rapporteur**

Conformément à l'article IV de son Règlement intérieur, le Conseil d'administration élit parmi les représentants des membres un Président, un Vice-Président et trois autres membres (qui, ensemble, constituent le Bureau), ainsi qu'un suppléant. Ceux-ci restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Chacun des membres du Bureau, ainsi que son suppléant, est choisi sur l'une des Listes des États figurant à l'appendice A du Statut du PAM.

Conformément à l'article XII et aux méthodes de travail établies, le Conseil peut désigner un Rapporteur parmi les représentants.

### 3. **Déclaration liminaire du Directeur exécutif**

Le Directeur exécutif présentera un exposé oral sur les questions stratégiques actuelles et futures auxquelles le PAM est confronté.

### 4. **Questions de politique générale**

#### a) Politique du PAM en matière de personnel — POINT REPORTÉ À LA SESSION ANNUELLE DE 2021

Comme suite aux recommandations formulées dans l'évaluation de la stratégie du PAM en matière de personnel (2014-2017), examinée par le Conseil à sa première session ordinaire de 2020, le Secrétariat présente au Conseil une nouvelle politique en matière de personnel, qui lui est soumise **pour approbation**.

- b) Point sur l'application par le PAM de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies (Repositionnement du système des Nations Unies pour le développement)\*

Le Secrétariat présente au Conseil un point sur l'application de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au repositionnement du système des Nations Unies pour le développement en vue de la mise en œuvre du Programme 2030. Ce document est soumis au Conseil **pour information**.

## 5. **Ressources, questions financières et budgétaires**

- a) Point sur l'opération de budgétisation stratégique ascendante

Comme l'a demandé le Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2020, le Secrétariat lui présente un point sur l'état d'avancement de l'opération de budgétisation stratégique ascendante. Ce document est soumis au Conseil **pour examen**.

Le Conseil est également saisi, **pour information**, des observations et recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) et le Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

- b) Point sur les besoins opérationnels et les prévisions de financement pour 2021

Comme l'a demandé le Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2020, le Secrétariat lui présente un point sur les besoins opérationnels et les prévisions de financement pour 2021, le but étant d'examiner tout ajustement à apporter au cas où les recettes prévues provenant du recouvrement des coûts d'appui indirects seraient inférieures au niveau du budget administratif et d'appui aux programmes approuvé pour 2021. Ce document est soumis au Conseil **pour examen**.

Le Conseil est également saisi, **pour information**, des observations et recommandations formulées par le CCQAB et le Comité financier de la FAO.

## 6. **Rapports d'évaluation**

- a) Rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Bangladesh (2017-2020) et réponse de la direction

Le Conseil est saisi, **pour examen**, du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Bangladesh (2017-2020). Ce rapport passe en revue et analyse toutes les activités du PAM indiquées dans le plan stratégique de pays, en évalue la performance et les résultats et fournit des éclairages qui permettront de prendre en connaissance de cause les décisions concernant le positionnement du PAM, les partenariats stratégiques et la conception et la mise en œuvre des programmes. Les constatations et les recommandations issues de l'évaluation aideront le bureau de pays à élaborer les plans stratégiques de pays suivants et à exécuter les programmes. Le Conseil est également saisi de la réponse de la direction à l'analyse et aux recommandations figurant dans le rapport d'évaluation.

## 7. **Questions opérationnelles**

- a) Plans stratégiques de pays

Le Conseil est saisi, **pour approbation**, des plan stratégiques de pays ci-après:

1. Colombie (2021-2024)
2. Cuba (2021-2024) — POINT REPORTÉ À LA SESSION ANNUELLE DE 2021

---

\* Ce point sera examiné durant la session.

b) Rapports du Directeur exécutif sur des questions opérationnelles

1. Révisions de plans stratégiques de pays et de plans stratégiques de pays provisoires et augmentations budgétaires correspondantes approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 décembre 2020

Le Conseil est saisi, **pour information**, d'un document résumant les révisions de plans stratégiques de pays et de plans stratégiques de pays provisoires et les augmentations budgétaires correspondantes approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués.

2. Opérations d'urgence limitées et activités d'intervention immédiate approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 décembre 2020

Le Conseil est saisi, **pour information**, d'un document résumant les opérations d'urgence limitées et les activités d'intervention immédiate approuvées par le Directeur exécutif ou par le Directeur exécutif et le Directeur général de la FAO conformément aux pouvoirs qui leur sont délégués.

8. **Questions d'organisation et de procédure**

- a) Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2021-2022

En application de l'article III de son Règlement intérieur, le Conseil est saisi, **pour information**, de son programme de travail pour l'exercice biennal 2021-2022.

9. **Questions d'administration et de gestion**

- a) Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM

Par sa décision 2002/EB.2/17, le Conseil a recommandé d'inclure les éléments suivants dans le document que lui présente chaque année le Secrétariat concernant les rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM:

- i) les observations du PAM sur les rapports du Corps commun d'inspection intéressant son travail reçus entre la présentation du précédent document au Conseil et le 1<sup>er</sup> octobre 2020;
- ii) la liste des rapports du Corps commun d'inspection publiés depuis la précédente période considérée; et
- iii) l'état d'avancement de l'application par le PAM des recommandations précédemment approuvées ou acceptées.

Conformément à l'usage au sein des conseils d'autres fonds et programmes, le Secrétariat présente chaque année **pour examen** au Conseil, à sa première session ordinaire, un rapport récapitulatif comportant les éléments énumérés ci-dessus.

10. **Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2020 du Conseil d'administration**

Conformément à la décision que le Conseil a adoptée à sa deuxième session ordinaire de 1996 au sujet de ses méthodes de travail, un résumé des travaux de sa deuxième session ordinaire de 2020 lui est soumis **pour approbation**.

## 11. **Questions diverses**

- a) Désignation des cinq membres des listes électorales du Conseil d'administration devant siéger au jury chargé de sélectionner les membres du Comité d'audit

Le Conseil désignera cinq membres devant siéger au jury qui procédera à la sélection des membres du Comité d'audit devant être nommés en 2021. Ce document est soumis au Conseil **pour approbation**.

- b) Prorogation d'un an du mandat d'un membre du Comité d'audit

Le second et dernier mandat de plusieurs membres du Comité d'audit arrivant à échéance en 2021 et afin de préserver l'efficacité des travaux du Comité, le Conseil est saisi d'une proposition tendant à proroger d'un an le mandat de l'un de ces membres. Ce document lui est soumis **pour approbation**.

- c) Exposé oral consacré aux préparatifs du Sommet des Nations Unies de 2021 sur les systèmes alimentaires

À la demande du Bureau, le Secrétariat fait régulièrement un bref point sur les activités menées par les organismes ayant leur siège à Rome pour préparer le Sommet des Nations Unies de 2021 sur les systèmes alimentaires. Ce point de l'ordre du jour est soumis au Conseil **pour examen**.

- d) Exposé oral - aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel\*

Comme proposé par le Secrétariat lors de la réunion du Bureau du 15 janvier 2021, un exposé oral consacré à un aperçu mondial des besoins humanitaires ainsi que des problèmes et priorités d'ordre opérationnel, y compris ceux directement liés à l'impact de la pandémie de COVID-19, sera présenté au Conseil **pour information**.

## 12. **Vérification des décisions et recommandations adoptées**

Le Conseil est saisi d'un projet de document contenant toutes les décisions adoptées et les recommandations formulées à sa session en cours pour en vérifier l'exactitude.